



Lebanese Psychiatric Society

A qui de droit:

Nous avons récemment été informés par la presse libanaise de cas d'arrestations ou d'abus à l'encontre de personnes homosexuelles au Liban. Nous avons aussi eu connaissance de certaines positions adoptées par les professionnels vis-à-vis des personnes homosexuelles et de la façon de les traiter psychologiquement.

La Société Libanaise de Psychiatrie tient à faire part de sa position au sujet de l'homosexualité.

On croyait autrefois que l'homosexualité résultait d'une dynamique familiale problématique ou d'un développement psychologique déficient. On sait à présent que ces suppositions reposaient sur des informations erronées et des préjugés. La recherche des causes biologiques de l'homosexualité fait actuellement l'objet d'un regain d'intérêt. Il n'existe toutefois pas d'étude scientifique reprise qui viendrait étayer une cause biologique spécifique à l'homosexualité. De même, aucune cause psychosociale ou de dynamique familiale, y compris les histoires d'abus sexuel à l'encontre des enfants, n'a été identifiée.

L'homosexualité en soi, n'implique aucune altération du jugement, de la stabilité ou des capacités sociales générales ou professionnelles. De plus toutes les grandes organisations professionnelles de santé mentale ont déclaré que l'homosexualité n'est pas un trouble mental. En 1973 le conseil d'administration de l'American Psychiatric Association a retiré l'homosexualité de son manuel officiel de diagnostic, The Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, deuxième édition (DSM II). Cette décision fut prise après examen de la littérature scientifique et dans la foulée de la consultation des experts en la matière. Pour ces derniers, l'homosexualité ne rencontre pas les critères qui en feraient une maladie.

L'année suivante, l'American Psychological Association cessa de considérer l'homosexualité comme une maladie. Depuis, toutes les grandes organisations médicales et psychiatriques ont adopté cette approche. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) le fit en 1990 en déclarant que dans « aucune de ses manifestations individuelles l'homosexualité ne constitue un trouble ou une maladie et que donc elle ne requiert aucun remède ». Par conséquent, l'homosexualité en soi ne nécessite aucun traitement. Il n'y a d'ailleurs pas de preuve scientifique en faveur de l'efficacité de la «thérapie réparatrice» comme traitement pour modifier l'orientation sexuelle d'un individu. Plus important, changer l'orientation sexuelle n'est pas un objectif approprié pour un traitement psychiatrique. Certains peuvent chercher à devenir hétérosexuels en raison des difficultés auxquels ils font face en tant que membres d'un groupe stigmatisé. L'expérience clinique montre que ceux qui ont intégré leur orientation sexuelle de manière positive dans leur auto-fonctionnement ont un meilleur niveau de santé psychologique que ceux qui ne l'ont pas intégrée. En 1998, le conseil d'administration de l'American Psychiatric Association déclarait :

« L' American Psychiatric Association s'oppose à tout traitement psychiatrique connu sous le nom de thérapie "réparatrice" ou de "reconversion" , lequel traitement repose sur la présomption que l'homosexualité en soi est un trouble mental, ou sur la supposition antérieure que le patient doit changer son orientation sexuelle ».

Nous en appelons aux professionnels de la santé mentale pour qu'ils s'en tiennent uniquement à la science quand ils expriment une opinion ou lorsqu'ils administrent un traitement.